

Syllabus
PHI-6241 Philosophie médiévale 2

David Piché, professeur titulaire
david.piche@umontreal.ca

Les théories inédites de la foi dans la pensée scolastique (1250-1350)

Les théologiens médiévaux ont soulevé et débattu des questions proprement philosophiques à propos de la foi chrétienne qui peuvent intéresser les chercheurs qui s'interrogent, dans une perspective historique et non dogmatique, à propos du statut épistémologique et des conditions psychologiques de la croyance. Il y a d'abord la question du type d'assentiment que constitue l'acte de foi au regard d'autres attitudes propositionnelles telles que l'opinion et la science. Se pose alors la question de la certitude propre à la foi et du lien qu'elle entretient avec le témoignage d'une autorité. Une autre question qui attirera l'attention des penseurs médiévaux est celle du rôle de la volonté dans l'acte de foi. Ils ont ainsi traité des enjeux théoriques qui regardent ce qu'on appelle aujourd'hui le « volontarisme doxastique ». Il y a lieu également d'interroger, comme l'ont fait les théologiens des années 1250-1350, la rationalité (ou l'irrationalité) de la foi : est-il rationnel de croire des énoncés dont la vérité ne peut être ni empiriquement vérifiée, ni établie à l'aide d'arguments probants ? Enfin, les penseurs de l'époque scolastique ont réfléchi aux places respectives qu'il convient d'accorder aux causes naturelles (l'acquis) et surnaturelles (l'infus) dans la compréhension et l'explication des mécanismes qui produisent l'assentiment de foi. Il est ainsi possible de déceler chez certains d'entre eux les prémices d'un processus de naturalisation de la foi dont l'époque moderne verra l'aboutissement.

Le présent séminaire se penchera sur ces questions par le biais de l'étude et de la discussion en commun des théories de la foi qui se présentent dans un certain nombre de textes médiévaux encore inédits, avec références aux théories développées à ce sujet par des penseurs plus connus, tels que Bonaventure, Thomas d'Aquin et Jean Duns Scot.

CALENDRIER

-1^{ère} partie. Avant la semaine de lecture, les séances seront consacrées à l'étude en commun des textes au programme, dans les traductions françaises inédites du professeur. Chaque séance sera composée d'un exposé magistral du professeur et d'une discussion en commun à partir des questions et interventions ponctuelles des étudiant.e.s.

-2^e partie. Après la semaine de lecture, les séances seront consacrées aux exposés oraux des étudiant.e.s.

MODES D'ÉVALUATION

1. Participation active aux séances du séminaire : 10%
2. Exposé oral : 40%
3. Travail écrit – à remettre en fin de session : 50%